

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN 2022

La diversité de talents se traduit aussi dans la représentation femmes/hommes au sein de MSF qui veille à la mixité professionnelle et continue à s'inscrire dans une démarche d'égalité professionnelle.

MSF a obtenu un score de 95 points sur 100 à l'index français Egalité Femmes/Hommes en 2022 pour son personnel sous contrat français.

Cet index évalue l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des sociétés sous la forme d'une note globale sur 100 points, que chaque entreprise calcule à partir des 5 indicateurs suivants :

- Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes : 36 points obtenus/40
- Ecart dans la proportion de femmes et d'hommes ayant eu une augmentation de salaire : 20 points obtenus/20
- Pourcentage de salariées ayant eu une augmentation de salaire à leur retour de congé maternité : 15 points obtenus/15
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté dans les 10 plus hautes rémunérations : 10 points obtenus/10
- Ecart de taux de promotions : N/A (/ 15)

En deçà du seuil de 75 points, l'entreprise doit définir et mettre en œuvre des mesures correctives dans un délai de trois ans.